



ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

L'expertise d'une juriste sur mes questions relevant du droit rural.

MODALITÉS

- Prestation individuelle
- Sur rendez-vous au siège de la Chambre d'agriculture

+ Un conseil confirmé en droit rural

LES
+

+ Un appui facilitant la recherche de solutions à l'amiable

DOCUMENT(S) REMIS

Tout document adapté à ma situation : modèle de bail, prêt à usage, indices de fermages, jurisprudence, aide à la rédaction de courrier, calcul de charges locatives, plan d'action...

POUR ME PERMETTRE :

- De faire le point sur ma situation.
- D'être informé(e) sur mes droits et mes obligations.
- De conforter mes choix et prendre les décisions adaptées.

MON JURISTE :

- Réalise une analyse globale et situe les enjeux.
- Expertise ma situation au regard du droit rural.
- M'aide à identifier les solutions possibles et les actions à planifier.

CONTACT

☎ **Service Juridique** : 04 73 44 45 79

✉ juridique@puy-de-dome.chambagri.fr

Tarifs et conditions de vente sur demande

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

NEUTRALITÉ

Un accompagnement en toute objectivité et indépendance

EXPERTISE

Une large palette de compétences et de références

RÉSEAU

La force d'un réseau national et régional

PROXIMITÉ

Des bureaux décentralisés sur tout le département.

Je peux aussi être intéressé(e) par :

- Un conseil d'entreprise personnalisé à ma situation
- La formation « je signe, je m'engage »